

COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL « ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE » 22 MARS 2017

• ORDRE DU JOUR :

- Définir les objectifs de l'Axe n°1 « Attractivité du Territoire »
- Réflexion autour d'actions

• Liste des présents :

- Madame **Blandine AUMARECHAL**, Animatrice CLS du Pays
- Monsieur **Jean-Michel DEGAY**, Maire d'Aigurande, Vice-Président du Pays
- Monsieur **Guy GAUTRON**, Maire de Neuvy Saint-Sépulchre, Vice-Président du Pays
- Madame **Liliane NGENZI SUGI**, Délégation Départementale ARS 36
- Monsieur **Louis SOHIER**, Conseiller Municipal d'Aigurande

• Liste des excusés :

- Monsieur **Franck BAROST**, Délégation Départementale ARS 36
- Madame **Séverine BRISSE**, Centre Hospitalier de La Châtre
- Monsieur **François DAUGERON**, Maire de Ste-Sévère, Vice-Président du Pays
- Madame **Caroline GIRAUD**, Pharmacienne à Aigurande
- Monsieur **Jean-Claude MOREAU**, Président du Conseil de Développement
- Madame **Isabelle OLD**, Conseillère Municipale de la Motte-Feuilly

I. RAPPEL DES CONSTATS ISSUS DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

Le diagnostic a soulevé la problématique de désert médical sur le Pays de La Châtre en Berry. Celui-ci va s'accroître d'autant plus en 2017 puisque l'on recense 7 départs en retraite dans l'année concernant les médecins généralistes, alors qu'ils ne sont que 26 depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le médecin généraliste est au cœur de la problématique « désert médical ». La diminution de son nombre de praticants inquiète les habitants, les élus et les professionnels de la santé. En effet, dans cette zone rurale vieillissante, la proximité d'un médecin généraliste pour renouveler régulièrement les ordonnances des personnes âgées semble plus que nécessaire. De plus, la prise en charge d'un rendez-vous chez un médecin spécialiste ne peut se faire que s'il est prescrit par un médecin généraliste. Enfin, l'éloignement de certains spécialistes et le délai d'attente d'un rendez-vous obligent les médecins généralistes à suivre des patients pour certaines spécialités comme le suivi de grossesse, gynécologique ou psychiatrique.

Les professionnels de santé libéraux tels que les dentistes ou les kinésithérapeutes sont également concernés par cette diminution qui demeure inquiétante.

II. RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DU PAYS

L'avis et le ressenti des médecins généralistes du territoire n'apparaissent pas dans les données qualitatives du Diagnostic Local de Santé, l'ORS n'ayant pas pu obtenir de retour de leur part. Leur implication et leurs idées étant plus que nécessaires dans ce travail d'élaboration du CLS, une rencontre avec des médecins généralistes du territoire et l'ARS a été organisée le 21 février 2017. Elle a permis de réunir 9 médecins généralistes du territoire autour de la même table et de discuter autour de la problématique les concernant : la désertification médicale. Un questionnaire leur a été adressé à la fin de la réunion, ayant pour but de cibler les besoins des médecins et leurs avis concernant le territoire du Pays de La Châtre en Berry. 6 des 9 médecins ont retourné au Pays ce questionnaire rempli (cf. **Présentation résultats questionnaire MG**). Les résultats de ce questionnaire ont été présentés et ont fait l'objet d'une discussion pendant la réunion du Groupe de Travail « Attractivité du Territoire ». Des idées intéressantes et notamment des pistes d'action avaient pu émerger de cet échange avec les médecins généralistes.

III. L'ATTRACTIVITÉ DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

1. LES POINTS POSITIFS

- Le Centre Hospitalier de La Châtre
- La Clinique du Manoir en Berry de Pouligny-Notre-Dame
- La MSP de La Châtre
- Le cabinet de médecin à Neuvy-Saint-Sépulchre
- Des aides d'installation en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)
- Une bonne couverture d'infirmiers libéraux
- La qualité et le coût de la vie
- Le département et ses paysages multiples (Champagne Berrichonne, Brenne, Massif Central)
- L'existence de Initiative Santé Indre
- Des médecins généralistes maîtres de stage *
- Un bon réseau de télémedecine (née à Pouligny-Notre-Dame, existence de cabine de télémedecine sur La Châtre) *

2. LES POINTS NÉGATIFS

- Une ville principale (au niveau du département) peu attractive
- Un Centre Hospitalier Départemental ayant une mauvaise image *
- Des problèmes de mobilité (surtout pour les personnes sans moyens de transport)
- L'isolement*
- L'offre d'emploi (pour les conjoints des médecins arrivant)
- Des professionnels administratifs dédiés aux médecins généralistes*
- Des écoles réputées (le lycée) *
- La difficulté de joindre un spécialiste*
- Des IRM*
- Des aides pour le remplacement et la succession des médecins généralistes*

* Retour de la réunion avec les médecins généralistes

IV. DES OBJECTIFS CRUCIAUX

1. LES POINTS IMPORTANTS À DÉVELOPPER DANS LE CLS

- Après un échange au sein du groupe de travail, les points suivants ont été abordés :
 - Développer la mutualisation des moyens existant entre les professionnels de santé qui ne veulent plus travailler seuls
 - Développer la communication des élus auprès des facultés de médecine pour promouvoir leur territoire
 - Proposer des formations complémentaires aux médecins généralistes ruraux en faculté de médecine
 - Promouvoir l'offre sanitaire (hospitalière et sanitaire) du territoire
 - Développer la télémédecine et le télétravail
 - Développer des jumelages village/grande ville (cf. Aigurande/Strasbourg)
- Ce qui a retenu l'attention dans les réponses des médecins généralistes du territoire :
 - Favoriser le regroupement
 - Faciliter la gestion des remplacements et la préparation de la succession des médecins qui partent
 - Accueillir et accompagner les professionnels arrivant
 - Disposer de personnels administratifs et de professionnels de santé pour réaliser certains soins (développer le dispositif Asalée)
 - Faire connaître la médecine rurale par des stages
 - Informer les lycéens sur la formation de médecin généraliste rural

2. LES OBJECTIFS À DÉFINIR ET LES ACTIONS POUVANT Y RÉPONDRE

Objectif n°1 : Promouvoir le territoire

- Auprès des facultés par les élus
- Exposer les offres existantes (hospitalière et sanitaire)

Objectif n°2 : Faciliter le travail des professionnels de santé

- Aides administratives et pour certaines prises en charge de soins
- La mutualisation des moyens
- L'accueil et l'accompagnement
- Organiser une permanence mensuelle et alternée des médecins généralistes pour prendre en charge la patientèle n'ayant plus de médecin traitant

Objectifs n°3 : Développement des aides et des services

- La télémédecine
- Le télétravail
- La mobilité / le transport
- Le travail pour les conjoints des professionnels de santé

Prochaine rencontre le :

VENDREDI 9 JUIN 2017
A 14H À LA CHÂTRE
SALLE N°2, 10 RUE D'OLMOR

D'ici là :

- Se renseigner sur la charge de travail qu'impose les « contraintes » administratives des médecins généralistes
- Se renseigner sur la capacité et les spécialités de la clinique du Manoir en Berry
- Mobiliser les médecins généralistes qui semblent motivés à participer au CLS à réfléchir aux actions qu'ils ont pu proposer lors de la réunion qui les a réunis
- Réfléchir sur des actions concrètes qui peuvent être mises en place sur le territoire et/ou par des acteurs du territoire et qui répondent aux objectifs